

IMPRÉGNATEUR

DESCRIPTION DU PRODUIT

- Protection simple pour les 'bétons cirés' en décoration murale, mais surtout la première étape des systèmes complets de protection (système vernis ou protecteur)
- Liquide blanc non toxique en phase aqueuse.
- Durcit la surface du béton et renforce la structure cristalline des bétons par la formation de composés minéraux de grande dureté.
- Augmente l'imperméabilisation par effet 'bouche pore'.
- Applicable en 2 à 3 couches

DOMAINES D'APPLICATION / SUPPORTS

- Intérieur et Extérieur
- Murs si utilisé seul. Consultez notre tableau récapitulatif des finitions disponibles afin de choisir le produit le plus adapté à tout autre projet (disponible chez nos revendeurs ou sur notre site internet)

OUTILS NECESSAIRES

- Lisseur à vernir, Spalter, rouleau microfibre 10mm (uniquement dans le cas du 'sol coulé AXXX).
- Nettoyage des outils : immédiatement à l'eau après utilisation.

PREPARATION DU SUPPORT

- Le support doit être âgé, à 20°C, d'au moins 5 jours dans le cas d'un EBC et 3 jours dans le cas d'un RBX ou SC+ ou AXXX.
- Néanmoins, il est impératif de vérifier que l'humidité résiduelle du support est inférieure à 1%, et que sa température est supérieure à 12°C.
- Il doit être propre, sec, exempt de traces d'huile, de graisse, de laitance...
- Sur 'béton décoratif' neuf, une aspiration en profondeur est nécessaire.

PREPARATION DU MELANGE

- Prêt à l'emploi.

MISE EN OEUVRE

Mise en œuvre pour les EBC / PMB / RBX / SC+

- Température ambiante, du support et du produit lors de l'application : entre 12 et 30°C.
- Le produit s'applique, **au lisseur à vernir (spalter)** de manière uniforme.
- Appliquer en 2 couches minimum (selon porosité et aspect du béton).
- Ne pas 'surcharger' mais appliquer en plusieurs couches jusqu'à ce que le produit ne pénètre plus. Ne pas laisser de flaques et ne pas appliquer en surépaisseur pour des raisons esthétiques. (Traces blanchâtres)
- Application de la 2ème couche : entre 1 à 4h suivant la température.
- Même opération pour une éventuelle 3ème couche afin de déposer les quantités nécessaires.

Mise en œuvre spécifique pour le sol coulé AXXX

- Température ambiante, du support et du produit lors de l'application : entre 12 et 30°C.
- Le produit s'applique, **au rouleau microfibre 10mm** de manière uniforme en plusieurs couches.
- Une attention particulière doit être prise pour l'application de la première couche de l'imprégnateur :
 - Charger le rouleau avec l'imprégnateur
 - Essorer le rouleau suffisamment afin d'éviter tout surplus sur le sol coulé AXXX à l'aide d'une grille
 - Appliquer l'imprégnateur en déplaçant le rouleau sans pression sur le manche du rouleau (l'imprégnateur sera ainsi déposé à la surface du sol coulé AXXX)
 - Laisser sécher suivant nos recommandations habituelles
 - Appliquer la ou les couches suivantes afin de déposer la quantité requise par rapport à votre surface à recouvrir

NB : Tout surplus d'imprégnateur déposé lors de la première couche pourra laisser des marques et engendrera une différence de couleur sur le sol coulé AXXX. Attention à ne pas laisser tomber de gouttes d'imprégnateur sur le 'sol coulé' brut sans une première couche d'imprégnateur, ces gouttes laisseront des marques et une différence de nuance sera visible sur le 'sol coulé' AXXX.

- Appliquer en 2 couches minimum (selon porosité et aspect du béton).
- Application de la 2ème couche : entre 1 à 4h suivant la température.
- Même opération pour une éventuelle 3ème couche afin de déposer les quantités nécessaires.

SECHAGE FINAL / REMISE EN SERVICE

- Séchage hors poussière : 30min.
- Sec au toucher : 1h
- Dans le cas d'utilisation d'un système complet de protection, laisser sécher 24h à 20°C avant l'application d'un vernis en phase aqueuse ou 48H à 20°C avant l'application d'un vernis en phase solvant.

ENTRETIEN COURANT / RENOVATION

- Afin de préserver le produit et sa finition, il est conseillé de fixer des tampons en feutre sous les pieds des meubles, chaises etc. ... même s'ils sont en plastique.
- Ne pas laisser stagner les tâches d'eau colorée, de gras trop longtemps. Les essuyer le plus vite possible.
- Bien isoler les pots de fleurs.
- Pour le nettoyage des surfaces, utiliser des produits courants 'non agressifs' ou notre shampoing nettoyant.
- Éviter les produits à base d'ammoniaque ainsi que les produits anticalcaires fortement dosés
- Il est important d'entretenir la surface par l'application régulière d'une couche du dernier produit de finition ou de minéralisant (après nettoyage et ponçage (au PAD) pour retrouver une bonne accroche).
- La fréquence de cette opération est fonction de l'utilisation qui en est faite (vérifier si l'eau 'perle' sur le support).

RENDEMENT & CONDITIONNEMENT & CONSERVATION

Consommation : environ 50ml /m² par couche.

Formats Jerricans :

500mL (jusqu'à 5 m² pour 2 couches)

1 L (jusqu'à 10 m² pour 2 couches)

2 L (jusqu'à 20 m² pour 2 couches).

5 L (jusqu'à 50 m² pour 2 couches).- Les bidons se conservent 1 an après fabrication dans l'emballage d'origine non ouvert à l'abri du gel, de la chaleur et de l'humidité.

PRODUITS ASSOCIS GAMME MERCADIER

- Enduit Béton Coloré (EBC) / Pure Minéral Béton (PMB) / SC + / RBX / AXXX
- Vernis Mono-Aqua ou Protecteur Solvanté ou Vernis Bi-Composant Solvanté ou Vernis Bi-Aqua
- Métallisant Réparateur et Shampoing Nettoyant

RECOMMANDATIONS ET MISES EN GARDE

- Consulter la version la plus récente de cette fiche technique (voir site internet). Notre service de Vente à Distance et nos revendeurs sont à votre disposition pour toute précision complémentaire.
- Les garanties de bonne tenue et de longévité du produit ne peuvent être acquises qu'en cas d'utilisation du système complet de la gamme Mercadier (primaire, 'béton' et finition) et du strict respect des fiches techniques ainsi que des recommandations d'entretien. Notre responsabilité ne saurait donc d'aucune manière être engagée dans l'hypothèse d'une application non conforme à nos renseignements et n'utilisant pas l'intégralité de notre système.

- Les informations, astuces et conseils relatifs à l'utilisation finale des produits MERCADIER, sont fournis en toute bonne foi. Ils se fondent sur la connaissance et l'expérience que la Société MERCADIER a acquise à ce jour de ses produits lorsqu'ils ont été convenablement stockés, manipulés et appliqués dans des conditions normales. En pratique, les différences entre matériaux, substrats et conditions spécifiques sur site sont telles que ces informations ou toute recommandation écrite ou conseil donné n'impliquent aucune garantie de qualité marchande autre que la garantie légale contre les vices cachés.
- Les couleurs & aspects figurant sur nos nuanciers sont indicatifs et ne peuvent pas être considérés comme contractuels. Il en est de même pour les panneaux présentés en magasin. Dans la limite du possible, il est préférable d'utiliser des lots identiques. Ces produits ont en effet un rendu final nuancé qui peut aussi varier en fonction des conditions d'application (geste de l'opérateur, température etc.)

SÉCURITÉ / PRÉCAUTION

Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Attention. Peut provoquer une allergie cutanée.

En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

Tenir hors de portée des enfants.

Éviter de respirer les poussières/ fumées/ gaz/ brouillards/ vapeurs/ aérosols.

Porter des gants de protection.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Laver abondamment à l'eau.

Éliminer le contenu/récipient dans le lieu d'élimination conformément à la réglementation locale.

Contient 1,2-benzisothiazol-3(2H)-one, 2-méthyl-2H-isothiazole-3-one (MIT), mélange de: 5-chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-one [No. CE 247-500-7] et de 2-méthyl-2H-isothiazol-3-one [No. CE 220-239-6] (C(M)IT/MIT (3:1)) (3:1)

Selon la Directive EU-2004/42, la teneur maximale en COV* (Cat A/i) : 140g/l (2010). La teneur en COV* de l'IMPRÉGNATEUR, prêt à l'emploi, est d'environ 0 g/l. (*) Composés Organiques Volatils.



Conformément à la nouvelle réglementation française qui impose des valeurs limites du taux de COV (Composé Organique Volatil), présent dans les produits de la construction ce produit Mercadier respecte l'environnement. Cette réglementation impose que les produits de la construction et de décoration doivent être munis d'une étiquette indiquant de façon simple et lisible, leur niveau d'émission en polluants volatils (COV).

* Information sur le niveau d'émission de substances volatiles dans l'air intérieur, présentant un risque de toxicité par inhalation, sur une échelle de classe allant de A+ (très faibles émissions) à C (fortes émissions).

Les informations contenues dans cette fiche sont l'expression de nos connaissances et de résultats d'essais, elles ne peuvent en aucun cas être considérées ni comme apportant une garantie, ni comme engageant notre responsabilité en cas d'application défectueuse.